

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 10 octobre 2018

INFO PRESSE

Lancement des inscriptions pour la carte Seniors

La carte Seniors, qui constitue l'un des axes d'amélioration du pouvoir d'achat des personnes âgées, sera effective, comme annoncé, à partir du lundi 26 novembre. Dès aujourd'hui, les personnes de 60 ans et plus peuvent s'inscrire pour en devenir bénéficiaire et la recevoir avant son lancement officiel.

Les démarches peuvent être effectuées, soit en ligne sur www.seniors.nc, soit dans les lieux suivants :

- CCAS Nouméa (centre-ville et Rivière-Salée),
- CCAS Dumbéa (mairie et mairie annexe),
- CCAS Mont-Dore,
- CCAS Bourail,
- CCAS Poya,
- CCAS Koné,
- CCAS Kaala-Gomen,
- CCAS Koumac,
- CCAS Houaïlou,
- CCAS Hienghène,
- CCAS Lifou,
- CCAS Maré,
- Mairie de Païta (bureau d'aide social),
- Mairie de Boulouparis,
- Maire de La Foa (bureau d'aide sociale),
- Intersyndicale des retraités (immeuble USOENC à Ducos),
- ASNR (Faubourg-Blanchot),
- GIP Handicap, dépendance et bien vieillir (situé à Yahoué, au-dessus de la pharmacie mutualiste).

Pour rappel, cette carte est gratuite et toutes les personnes de plus de 60 ans et plus, résidant en Nouvelle-Calédonie, peuvent en bénéficier.

Les établissements souhaitant devenir partenaires peuvent également s'inscrire en ligne sur le site www.seniors.nc.

Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge du secteur, avait annoncé à minima 100 partenaires au 26 novembre, cet objectif sera tenu.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***